0101028N
ACADEMIE DE REIMS
LYCEE GENERAL CAMILLE CLAUDEL
28 RUE DES TERRASSES
10026 TROYES CEDEX

Tel: 0325733474

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Atelier Sophrologie

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 46 Année scolaire : 2016-2017 Nombre de membres du CA : 26

Quorum: 14

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration Convoqué le : 18/11/2016 Réuni le : 29/11/2016

Sous la présidence de : Herve Bord

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le principe de l'atelier Sophrologie.

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration autorise l'action CESC relative à l'atelier sophrologie. Le conseil d'administration acte le principe de la prise en charge financière par e lycée. Le financement comprendra une contribution des participants à hauteur de 10 eur

Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 18

 Pour :
 18

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0